



# Lettre d'informations

Mairie de Mesves-sur-Loire : 15 bis, route d'Antibes - 58400 MESVES-SUR-LOIRE - Tél. : 03 86 69 04 87

E-mail : mairiedemesvessurloire@wanadoo.fr - Site internet : www.mesves-sur-loire.fr

## 20<sup>ème</sup> VILLAGE DE NOËL

MESVES-SUR-LOIRE AU PARÇAN (près de l'Eglise)

**DIMANCHE 19 DÉCEMBRE 2021**



- Art
- Artisans
- Gastronomie
- Dégustations
- Cadeaux...

### Toute la journée :

- Animations
- Présentation des exposants
- Père Noël
- Manège
- Restauration

**A la tombée de la nuit :  
spectacle pyrotechnique  
avec feu d'artifice**



## CHAMPIONNAT DE CYCLO-CROSS 1<sup>er</sup> novembre 2021



La reprise des activités culturelles et sportives à Mesves-sur-Loire permet d'accueillir, près de l'étang, le championnat de cyclo-cross qui réunit un parterre de champions et de jeunes espoirs sur un circuit technique apprécié par les coureurs cyclistes.

*Venez les encourager !*

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE : RECUEILLEMENT



La cérémonie de commémoration du 11 novembre s'organisera comme suit :

**10 H** : Monument « camp américain »  
de Mesves-Bulcy

**10 H 30** : Monument aux morts de Mesves  
Recueillement et hommages suivis  
d'un vin d'honneur dans la salle des fêtes.

## ÉTAT CIVIL (3<sup>e</sup> trimestre 2021)

### NAISSANCE :

- MARTINEZ CONESA Luka, Corentin, Caona à Nevers

### DÉCÈS ET INHUMATIONS :

- ARNT Julien, décédé le 20 juillet 2021 à Nevers

- GUÉDON Michelle décédée le 22 juillet 2021 à Bourges

- GUÉDON Jean décédé le 2 août 2021 à St Doulchard

- TEZZA Maria, Célestine, décédée le 17 septembre 2021 à Cosne

## HORAIRES d'HIVER DÉCHÈTERIE de ST-QUENTIN-SUR-NOHAIN

*A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021*

Lundi : 13h30 à 17h30

Mardi : Fermé

Mercredi : 9h/12h - 13h30/17h30

Jeudi : 13h30 à 17h30

Vendredi : 9h/12h - 13h30/17h30

Samedi : 9h/12h - 13h30/17h30

## COMPTEURS D'EAU



**RAPPEL** : Pendant la période hivernale,  
n'oubliez pas de protéger vos compteurs  
d'eau.

En cas de gel, vous êtes seul responsable.

## LA COMMUNE REMERCIE

les particuliers, propriétaires ou locataires,  
les agriculteurs qui participent à l'effort collectif  
et citoyen en entretenant leur trottoir en bon état  
de propreté.

Balayage, désherbage (arrachage et binage),  
démoussage le long des habitations permettent  
d'embellir la commune. Or, la municipalité n'est pas  
en mesure d'assurer le nettoyage de tous les  
trottoirs surtout en cette année particulièrement  
pluvieuse et avec des conditions plus compliquées  
que par le passé : « zéro phyto ».

Nous invitons donc tous les habitants à poursuivre  
leur participation à cet effort collectif pour le bien  
être de chacun en entretenant les trottoirs et le long  
de leur habitation.

N'hésitez pas à transformer ces travaux d'entretien  
en moments de partage avec votre voisinage.

## ECOLIER(E)S : VISITE DE LA STATION D'EPURATION



Sous la conduite de Rodolphe Aubert, leur  
professeur, les élèves de Mesves ont visité la  
station d'épuration. Les explications apportées par  
le technicien départemental leur a permis de tout  
comprendre du processus d'épuration : collecte  
des eaux usées, pompes de relevage, bassins  
de décantation. Leurs questions finales et leurs  
croquis ont permis de confirmer leur intérêt pour  
cette visite pédagogique.

## INFO COEUR DE LOIRE

### NOUVELLE CONVENTION DE VIDANGE

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021, la réalisation des entre-  
tiens des assainissements non collectif a changé :  
c'est désormais l'entreprise MARIOT qui s'en charge.  
Les personnes qui souhaitent bénéficier de nos  
tarifs doivent donc remplir la nouvelle convention  
faute de quoi nous ne pouvons répondre favorable-  
ment à leur demande.

Renseignements « Cœur de Loire » : **03 86 28 92 92**

*La convention est disponible sur*  
**www.coeurdeloire.fr** ou à la mairie de Mesves.

## VIDÉO PROTECTION



La vidéo protection est opérationnelle aux entrées du village et aux points d'apports volontaires.

## REGROUPEMENT SCOLAIRE : EFFECTIF RENTRÉE 2021-2022

ÉCOLES	NIVEAUX	ÉLÈVES
GARCHY	TPS	4
	PS	12
	MS	14
	GS	10
BULCY	CP	12
	CE1	11
VIELMANAY	CE2	17
	CM1	5
MESVES	CM1	5
	CM2	15
<b>TOTAL</b>		<b>105</b>

## CONCERT D'ÉTÉ 4 SEPTEMBRE 2021



La pandémie, puis l'orage... deux fléaux qui n'ont pas eu raison de la volonté de Mesves Anim' de vous offrir un concert d'été.

Une première pour VEGA qui remontait sur scène après des mois d'absence et un retour prudent du public.

Malgré les contraintes et l'impossibilité d'organiser la restauration, la soirée est à inscrire à l'actif des actions que nous organisons depuis la levée des interdictions.

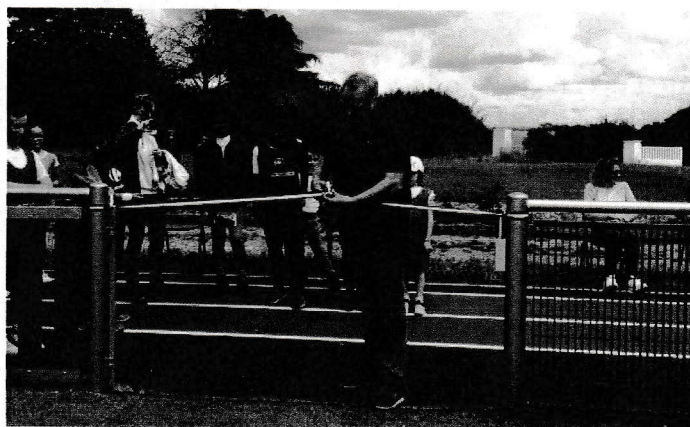
Prochain concert en juin 2022.

## CITY STADE

### 1<sup>er</sup> AOÛT 2021

Cette belle installation de loisirs et sportive destinée aux jeunes, sur le temps scolaire ou hors temps scolaire, connaît un véritable succès au regard de la fréquentation du site.

Adapté à diverses activités telles que basket ball, handball, football, course à pied, mais aussi volley ball et badminton... cet équipement demandé par les jeunes du village suite à un sondage via la boîte à idées permet aux élèves d'évoluer sur une structure sécurisée et aux jeunes du village et des environs de se retrouver pour des rencontres amicales.



Le 1<sup>er</sup> août dernier, des matchs et des courses ont été organisés par la municipalité et nombre de jeunes acclamés par le public ont ainsi inauguré avec les élus le city stade.

Cette belle réalisation mérite respect de la part de ses usagers et du public, mais avant tout, le respect mutuel des sportifs.

Le fair-play, la conscience de la règle, le respect de l'adversaire et des installations, la dignité des personnes, le self-control, le sens de l'effort individuel et collectif, le plaisir du jeu, les valeurs du sport et de l'olympisme restent les mêmes à l'échelle de notre city stade.

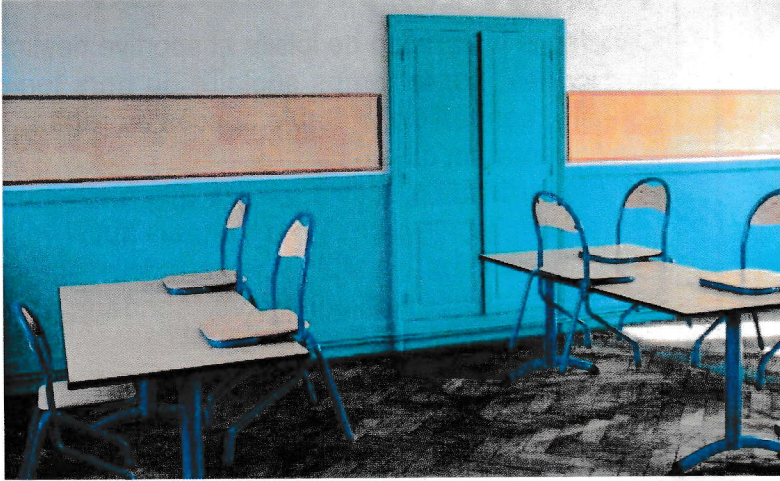


Veuillez respecter  
la propreté  
des lieux. Merci.



**RAPPEL :** Suite à un accident corporel survenu à un enfant tombé sur des morceaux de bois déposés par malveillance sur le city stade, la mairie rappelle que les actes d'incivilité sont formellement proscrits : les dépôts de canettes diverses, d'emballages, de débris de toutes sortes, les actes de dégradation volontaires sont répréhensibles.

## UNE SALLE DE CANTINE RETROUVÉE ... ET RÉNOVÉE !



Après des vacances estivales bien méritées, les élèves de l'école communale ont eu la satisfaction de retrouver à la rentrée de septembre la salle de restauration traditionnelle dans un nouveau décor. Dans le nuancier des peintures alimentaires, les teintes choisies sur proposition de Sophie Macrez apportent une note de vivacité et de sérénité, à la plus grande satisfaction de tous les petits « usagers ». Nous remercions vivement l'artisan de la commune pour sa réactivité et la qualité du travail fourni.



### *Noël des aînés*

Le repas de fin d'année aura lieu  
le 12 DÉCEMBRE 2021 à 12h30  
au « Relais de Pouilly »

**OBLIGATOIRE :**  
**PASS SANITAIRE**  
ou **TEST PCR NÉGATIF**

**INSCRIPTIONS**  
**JUSQU'AU**  
**30 NOVEMBRE 2021**

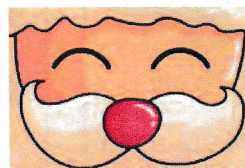
*Remplir la fiche ci-jointe  
et la déposer au secrétariat  
de la mairie.*

*Un colis sera distribué  
aux personnes  
qui ne viendront pas au repas.*

### *Noël des enfants*



Un paquet surprise sera distribué à nos jeunes par les élus.  
En cas d'absence, les paquets seront stockés en Mairie.  
Merci de venir les retirer.  
Ne pas oublier de rapporter le coupon d'absence glissé dans votre boîte aux lettres dûment rempli.



**LA BOÎTE AUX LETTRES  
DU PÈRE NOËL**

Une boîte aux lettres un peu spéciale sera installée place Bourdier (début décembre) :

***c'est celle du Père Noël.***

Les enfants pourront déposer **au plus tard le 15 décembre** un petit mot, un dessin ou une liste avec les cadeaux qu'ils aimeraient trouver sous le sapin à l'adresse suivante :

*Père Noël, 1 rue du ciel étoilé.*

Ne pas oublier d'indiquer votre adresse sur la lettre et au dos de l'enveloppe.